

DEMANDE D'UTILISATION DE BORNE-FONTAINE RÉSEAU TEMPORAIRE

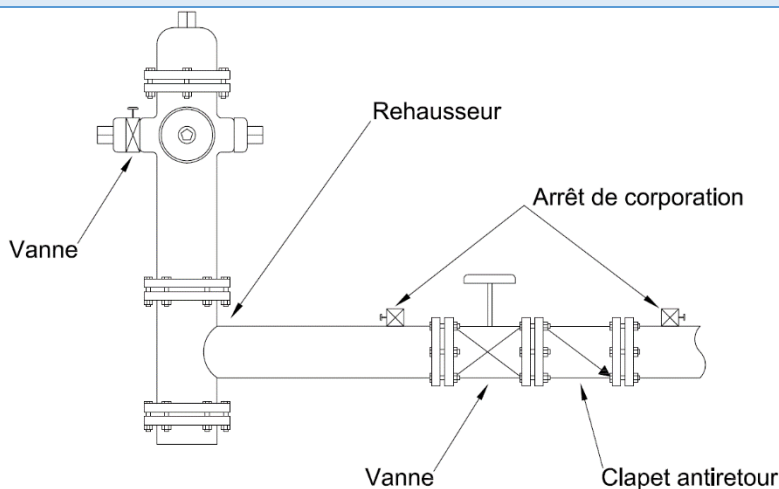
Veillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.

Envoyez votre demande au moins 3 jours ouvrables avant le début de l'utilisation par courriel à permisbf@laval.ca

Date de la demande		Date de début	
Firme		Date de fin prévue	
Demandé par		Entrepreneur	
# Carte de compétence P6B / OPA		Nombre de purges prévues	
N° soumission Ville		Numéro de téléphone d'urgence	
Localisation			

Inclure un plan de localisation de l'installation du réseau temporaire avec votre demande.

Le demandeur atteste qu'il possède et utilisera ces équipements et méthodes (voir illustration) lors de l'installation du réseau temporaire sur les bornes-fontaines.



Important

Lors de son utilisation, la borne-fontaine devra être complètement ouverte.

Le requérant devra informer la Ville de Laval par courriel (permisbf@laval.ca) ou par téléphone (311 ou 450 978-8000) lorsqu'il aura complété l'utilisation de la borne-fontaine.

Déclaration du demandeur

Je m'engage à assumer tous les coûts de réparation engendrés par une mauvaise utilisation de ma part.

Signature du demandeur _____

Compagnie _____

Adresse _____

Téléphone _____ Courriel _____

Autorisation

Signature du superviseur		Date
N° permis	RT	

La Ville de Laval se réserve le droit de refuser toute demande.

Un délai minimum de 72 heures est requis pour vérifier la borne-fontaine demandée par le requérant.

Notez que tout permis peut être révoqué sans préavis.